

AFDS

Association Française de Droit de la Santé

Procès verbal du Conseil d'Administration Séance du 10 janvier 2012

Etaient présents : Mme Laude Présidente, M. Borgetto, M. Cormier, M. De Forges, Mme De Lamberterie, M. Leca, M. Pellet et M. Truchet.

Secrétaire de Séance : Mme Fraysse.

I Projet de colloque international Migrations, Santé, Droit du 3 avril 2012

Madame Laude fait part de l'acceptation de Médecins du Monde d'être partenaire de cette manifestation et présente les propositions faites par Médecins du Monde :

- Ouverture du colloque par M. Olivier Bernard Président de Médecins du Monde
- « Droit, Santé et mineurs » par l'Unicef
- Monsieur Dubouis ne peut pas être présent à cette manifestation, ni Estelle Brosset
- Sont proposés comme intervenants : M. Belorgey et M. Delarue

II Le colloque du 4 octobre prochain sur les "Soins sans consentement"

- 1) Le comité de cette manifestation est composé d'I. de Lamberterie, B. Feuillet, A. Leca et A. Laude.
- 2) Proposition d'une réunion en février du comité d'organisation pour la rédaction de l'appel à projet. La question de l'élargissement de la thématique devra être débattue
- 3) Cet événement sera organisé à l'occasion des 30 ans de l'AFDS.
- 4) Publication des actes de cette manifestation dans un ouvrage Dalloz

III Divers

- 1) Discussion sur les critères d'admission des membres.

Il est proposé de demander aux candidats de transmettre : un Curriculum Vitae, une lettre de motivation précisant ce qu'ils pensent pouvoir apporter à l'AFDS et inversement. En revanche, dès lors que l'intérêt de ces personnes pour le droit de la santé est manifeste, la nécessité d'écrits en droit de la santé mérite d'être assouplie. Toute demande d'adhésion doit bien évidemment avoir l'approbation du conseil d'administration.

Afin d'inciter davantage les candidats à s'investir dans la vie de l'association, il pourrait être envisagé de les convier à chaque colloque et faire une petite présentation des personnes ayant rejoint l'association les mois précédant.

Précisions sur les dernières candidatures acceptées : C. Hervé, O. Rollux, G. genicot, Mme génot-Peck, M. Aboutaieb, M Courage, Heissler et Mme Weber-Seban.

2) A l'occasion des 30 ans de l'AFDS, un questionnaire, à valider par les membres du CA, sera envoyé à l'ensemble des membres afin d'avoir des précisions sur leurs attentes par rapport à l'AFDS.

3) Il est demandé à chaque membre du conseil d'administration de proposer les noms des Professeurs de droit de la santé « incontournables » qui ne sont pas membres de l'AFDS et qui pourraient être sollicité pour devenir membre de l'association.

4) Proposer d'organiser les colloques plus systématiquement en partenariat avec la DGS
Organiser une réunion annuelle entre l'AFDS et la DGS ou autre institution.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h45.

Fait à Paris, 16 janvier 2012

La Présidente

Anne LAUDE